



HAL
open science

LéA et réseau des LéA : faciliter et valoriser les recherches collaboratives

Caroline Vincent

► **To cite this version:**

Caroline Vincent. LéA et réseau des LéA : faciliter et valoriser les recherches collaboratives. [Rapport de recherche] Institut français de l'éducation - ENS de Lyon. 2018. hal-02474791

HAL Id: hal-02474791

<https://hal.science/hal-02474791>

Submitted on 11 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LéA et réseau des LéA

Faciliter et valoriser
les recherches
collaboratives

Synthèse du bilan des LéA
2016-2017 (Vincent, 2018)

Le réseau des Lieux d'Éducation Associés à l'IFÉ (LéA) a été conçu dès la création de l'IFÉ au sein de l'ENS de Lyon, en partenariat avec la DGESCO en 2011 et depuis 2016, avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il constitue un espace d'interactions et de collaborations entre le monde de l'éducation et le monde de la recherche. En effet, les LéA rassemblent des lieux à enjeux d'éducation, principalement des établissements scolaires mais également un musée et une association d'éducation à la santé, et des équipes de recherche pour mener conjointement des projets de recherche, avec le soutien de l'IFÉ. Ces projets sont conventionnés avec l'IFÉ-ENS de Lyon pour une durée de trois ans renouvelable une fois. En 2016-2017, pour sa sixième année d'existence, le réseau était constitué de 31 LéA répartis dans 12 académies et il en était de même à la rentrée 2017.

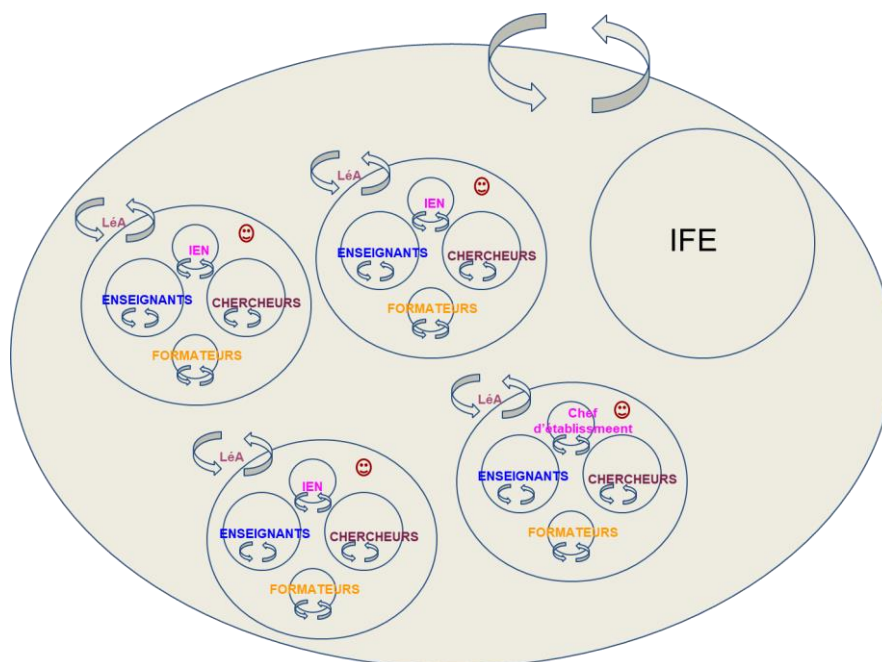
Améliorer la lisibilité et la visibilité du réseau

Chaque année, une analyse du dispositif des LéA est réalisée pour apporter une meilleure connaissance du réseau et ouvrir de nouvelles perspectives d'amélioration. En 2016-2017, l'état des lieux des LéA montre que si les LéA sont très productifs et fonctionnent de façon satisfaisante, leur mise en réseau et la connaissance commune des travaux des uns et des autres reste un enjeu. Le bilan réalisé par Caroline Vincent dans le cadre d'un contrat post-doctoral, cherche à comprendre comment faciliter et valoriser les recherches collaboratives menées dans le réseau des LéA. Les conditions pour mener un travail collaboratif au sein d'une communauté de pratique à l'échelle du réseau sont-elles réunies ? Quels sont les points de fragilité ? Quelles mesures concrètes peuvent être proposées ?

L'étude mobilise la notion de communauté de pratique (Wenger, 1998) adaptée au contexte des LéA par Carosin (2015), d'après Wenger, McDermott & Snyder (2002) : *“un groupe d'acteurs du système éducatif et de la recherche en éducation, qui partagent une problématique commune issue de la recherche et/ou de la pratique, et qui souhaitent approfondir leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière”*.

Le réseau des LéA peut être considéré comme une communauté de pratique potentielle qui réunit elle-même une multitude de sous-communautés de pratique potentielles :

- des groupes d'individus (le groupe des enseignants ou celui des chercheurs par exemple) qui interagissent et travaillent chacun ensemble dans le lieu d'éducation ou le laboratoire associé au projet LéA par exemple ;
- les équipes des projets LéA qui réunissent chacune des chercheurs, des enseignants, des encadrants administratifs et institutionnels, plus ou moins engagés dans les projets et qui se réunissent de façon indépendante de l'IFÉ ;
- le réseau entier réunissant un groupe d'acteurs composé des chercheurs, des enseignants, des membres de l'IFÉ, des encadrants administratifs et institutionnels (ESPE, CARDIE, inspection, etc) impliqués dans la trentaine de LéA, qui se rencontrent lors des séminaires organisés par l'IFÉ et interagissent en ligne.



Modélisation des différentes communautés de pratiques potentielles au sein du réseau des LéA

Pour Durand (2009), le travail collaboratif implique *“une organisation horizontale du travail avec un engagement uniforme des responsabilités pour une réalisation commune”*. L'étude s'attache alors à préciser l'organisation du travail au sein des LéA et du réseau. Gangloff-Ziegler (2009) précisant par ailleurs l'importance des outils de partage d'informations pour le travail collaboratif, les outils d'échanges en ligne proposés par le réseau sont analysés pour

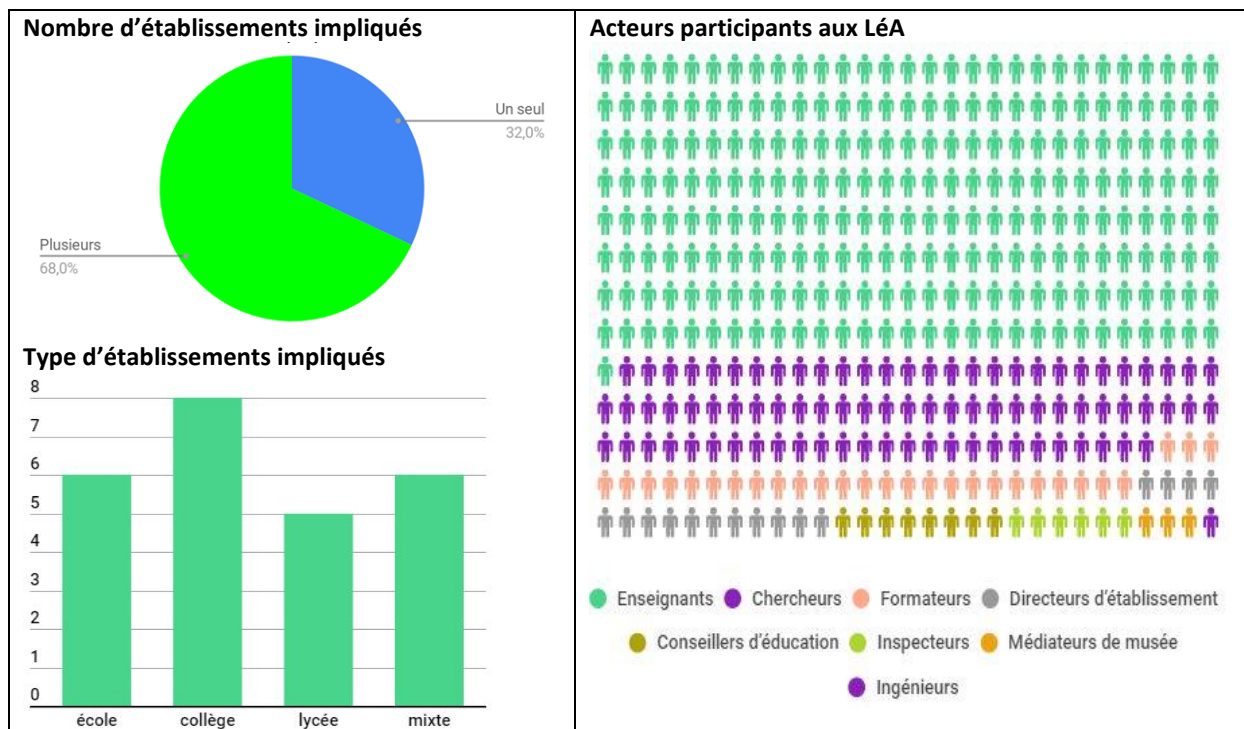
voir s'ils permettent effectivement de construire une communauté virtuelle entre LéA (Rheingold, 2005), c'est-à-dire un "espace social dont l'ambition est d'accentuer la communication entre les membres et de promouvoir la coopération et la création d'un bien commun" et qui se caractérise, pour ses membres, par un sentiment d'appartenance.

Pour appréhender l'échelle du réseau, l'étude prend en compte des données recueillies pour chaque LéA dans les documents bilans 2016-2017 produits par les acteurs, sur les pages internet des LéA, des acteurs des LéA et de leurs partenaires, et sur le blog collaboratif [Le réseau des LéA](https://reseaulea.hypotheses.org/)¹. Le [site officiel du réseau des LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea)², et son [compte Twitter](https://twitter.com/lea_ife)³ ont également été examinés. Des données qualitatives complémentaires ont été obtenues par des entretiens auprès d'acteurs du comité de pilotage et de quelques LéA.

Ce bilan se donne pour objectif d'être à la fois informatif, de par la présentation des données recueillies, analytique, pour une prise de recul sur ces données, et pratique, en proposant des solutions et des préconisations concrètes.

Les conditions des recherches collaboratives dans le réseau des LéA

L'analyse des données issues des documents bilan 2016-2017 de chaque LéA (partie 2 du bilan), montre que les projets des LéA réunissent fréquemment des niveaux scolaires et des disciplines différents, des acteurs de cultures professionnelles multiples et souvent plusieurs établissements scolaires.



¹ <https://reseaulea.hypotheses.org/>

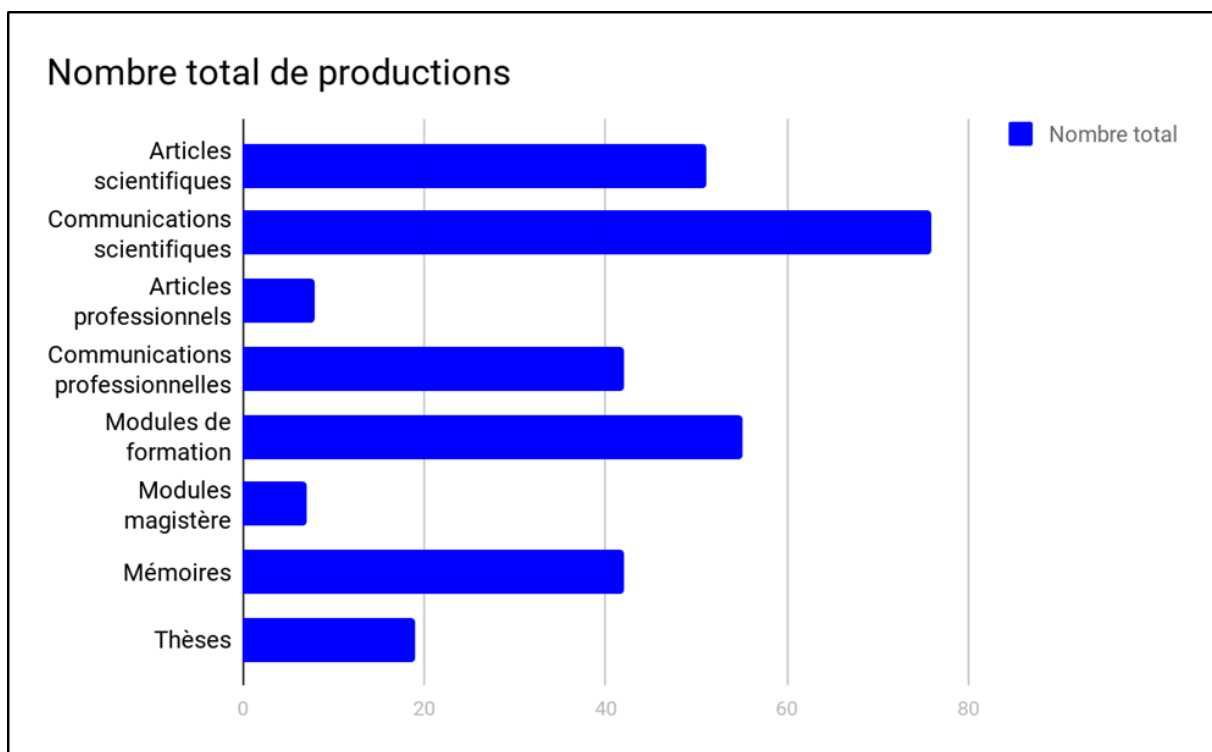
² <http://ife.ens-lyon.fr/lea>

³ https://twitter.com/lea_ife

Les organisations de travail des LéA présentent des modalités de collaboration variées, mais de nombreux points communs concernant les méthodologies de travail, l'encadrement, les types de productions et les thèmes de recherche peuvent être identifiés.

Modalités de collaboration	Nombre de LéA	Pourcentage
Les enseignants sont uniquement observés, sans être impliqués	0	0%
Les chercheurs produisent des ressources et les enseignants les expérimentent	5	23%
Les enseignants travaillent en coopération, les chercheurs les observent et leur proposent des outils	2	9%
Le recueil et l'analyse des données se fait de façon collaborative entre chercheurs et enseignants	5	23%
Il existe une forte notion de collectif (problématique, méthodologie, recueil, analyses, voire productions, sont conduits ensemble)	10	45%

La diversité des formes des LéA et leur homogénéité de fond sont deux points forts pour rendre possible et nourrir des formes de collaborations et d'interactions entre les diverses communautés de pratique potentielles, à l'échelle des partenaires de chaque LéA, des établissements concernés ou du réseau lui-même. Les collaborations aboutissent à de nombreuses productions.



Le travail collaboratif nécessite des interactions autour d'un objectif commun et des échanges d'informations et de connaissances. Le bilan interroge comment sont

matérialisées et remplies les conditions nécessaires à l'établissement du lien social et à l'émergence de communautés à distance : la présence sociale de chaque LéA et l'environnement propice au partage du point de vue socio-affectif. Le partage des identités individuelles et la mise en commun d'informations au sein du réseau sont permis par l'existence d'une page internet décrivant chaque projet et par la participation au blog collectif. Cependant, à l'instar de celle du réseau lui-même, cette communication mérite d'être améliorée en complétant les présentations de chacun des projets et en mettant plus régulièrement à jour les informations partagées. Concernant l'environnement socio-affectif, la bienveillance des interlocuteurs à l'échelle du réseau est notée de façon récurrente par tous les acteurs interrogés lors des entretiens. Les conditions pour échanger autour d'un intérêt commun et avec des objectifs individuels paraissent donc réunies.

Comment faciliter la mise en réseau des communautés de pratique potentielles ?

La mise en réseau des LéA repose plus particulièrement sur certains acteurs, dont les fonctions sont définies dans des chartes. Au sein de chaque LéA, les *correspondants* animent et coordonnent les travaux, côté lieu d'éducation pour le *correspondant LéA* et côté recherche pour le *correspondant IFE*. Tous deux communiquent avec l'IFE. Le développement de chaque LéA est accompagné par un *réfèrent CoPil*, membre du comité de pilotage qui suit plus spécifiquement quelques LéA.

Les éléments recueillis lors des entretiens menés auprès de plusieurs référents et correspondants, montrent que les représentations des rôles et fonctions des référents sont partagés au sein du réseau et très cohérents avec leurs définitions dans les chartes (partie 3 du bilan). Les référents jouent un rôle essentiel dans les projets LéA, notamment pour faciliter les interactions entre les différents acteurs. Le fait qu'ils aient une connaissance à la fois des différentes cultures professionnelles (recherche, éducation, formation, administration), du terrain et des enjeux "méta" du dispositif, leur confère une position privilégiée de "passeurs" entre les communautés. Ils sont en effet capables de comprendre les contraintes et les besoins de chacun et peuvent jouer un rôle d'interprète entre les acteurs et les communautés. Ceci est valable à l'échelle du projet LéA, mais également entre le comité de pilotage et les équipes des LéA. Cette compétence fondamentale entre particulièrement en jeu lorsque le référent se rend ponctuellement à une réunion dans un des LéA.

Les entretiens ont également permis d'identifier le rôle des référents dans le maintien d'un cadre déontologique à l'échelle du réseau. L'exigence envers les projets LéA qu'ont les référents, en tant que relais du comité de pilotage permet de rappeler les valeurs du réseau qui sous-tendent les exigences administratives. Ces échanges rassurent les correspondants qui ont ainsi la garantie que leur projet s'insère dans le cadre du réseau et contribue au projet collectif. Le référent est ainsi vu par les correspondants comme le garant ou "garde-fou" du niveau d'exigence et de collaboration attendu qui permet de replacer le projet dans son contexte (au niveau du réseau) et de penser ses enjeux dans une temporalité. Le regard du référent, son retour sur les actions menées, participe ainsi à la légitimation et à l'insertion de chaque projet de LéA au sein du réseau.

Ainsi, les référents occupent des positions de “super maillons” au niveau du réseau. Leurs tâches pourraient être en partie réorientées vers la mise en relation des LéA en cours ou échus, afin de générer des stratégies d’entraide entre acteurs et de soutenir le déploiement de communautés entre LéA. Cela permettrait de faire bénéficier le réseau des retours réflexifs des anciens LéA, à la fois pour des recherches menées à l’échelle du réseau, et pour guider les LéA les plus jeunes. Pour que le réseau des LéA soit véritablement vécu comme une communauté de pratique, il paraît important que les LéA qui ne sont plus en convention avec l’IFE restent parties prenantes du réseau. L’intégration au groupe dans lequel on s’est construit une place reconnue par les autres est en effet une des conditions indispensables au sentiment d’appartenance à une communauté (Fortin, 2005).

L’analyse du blog collaboratif [Le réseau des LéA](https://reseaulea.hypotheses.org/)⁴, des pages internet présentant [les LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/@@annuaire_lea)⁵ et leur [réseau](http://ife.ens-lyon.fr/lea)⁶, des pages de leurs partenaires et du compte [Twitter des LéA](https://twitter.com/lea_ife)⁷, montre que les acteurs des LéA investissent les moyens de communication à leur disposition, ce qui demande un effort particulier puisqu’il s’agit de documenter un projet tout en le menant. Des points faibles dans la communication ont été identifiés, notamment les forums mis à disposition dans l’espace collaboratif du site des LéA s’avèrent ne pas être l’instrument le plus adapté pour soutenir les interactions entre les acteurs. La visibilité externe des projets de LéA sur les pages des établissements et laboratoires partenaires peut également être améliorée. L’identification du réseau des LéA par un logo propre, décliné à partir de celui de l’IFE, et le remplacement des forums par une foire aux questions (F.A.Q) sont des pistes à explorer pour augmenter la synergie entre LéA et au sein du réseau. De plus, un outil interactif et autonome de mise en relation pourrait être proposé sur le site internet des LéA, afin de créer des connexions entre les établissements et les équipes de recherche qui cherchent des partenaires, pour favoriser l’émergence de nouveaux projets de LéA, et débiter l’intégration dans la communauté dès l’initiation des candidatures.

La mise en réseau des communautés de pratique potentielles des LéA bénéficierait sans doute également d’un abonnement systématique du compte Twitter du réseau aux comptes des membres du réseau des LéA, et d’une animation plus importante sur le fil twitter du réseau notamment lors des séminaires et rencontres des LéA, pour faire émerger une communauté virtuelle.

Comment valoriser les actions menées au sein du réseau ?

Les référents jouent un rôle de premier ordre dans la valorisation des actions menées au sein des LéA en se faisant le relais auprès du comité de pilotage où les partenaires institutionnels du réseau sont représentés. L’étude montre que la présence du référent (physiquement lors de réunions ou à distance par communication électronique) “crédibilise” le projet au sein de l’établissement d’accueil et auprès des institutions concernés. Les correspondants en rapportent les conséquences directes et concrètes : adhésion du chef d’établissement ou de nouveaux collègues au projet, déblocage de matériel ou de connexion, financement, etc.

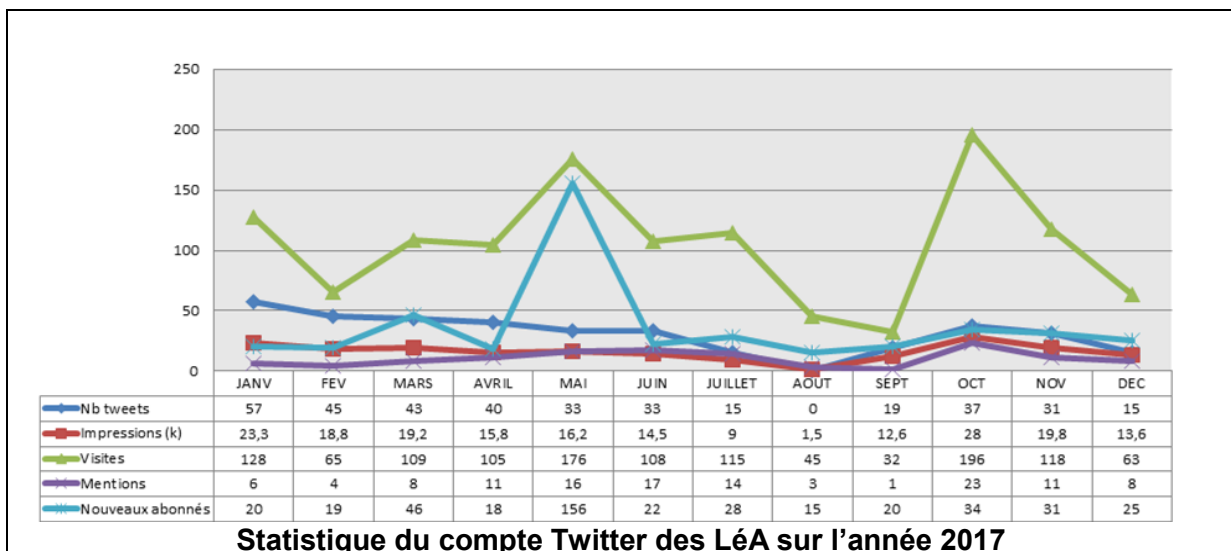
⁴ <https://reseaulea.hypotheses.org/>

⁵ http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/les-differents-lea/@@annuaire_lea

⁶ <http://ife.ens-lyon.fr/lea>

⁷ https://twitter.com/lea_ife

Le [blog des LéA](#) et les pages internet sont les premières vitrines des projets lorsqu'un internaute cherche des informations sur un moteur de recherche. Les membres des projets et les référents font de leur mieux pour documenter le déroulement du projet, mais le temps réservé à ce travail varie beaucoup d'un LéA à l'autre et la visibilité et la lisibilité des travaux menés restent parfois insuffisante. Des éléments de ludicisation pourraient être introduits à l'échelle du réseau, pour entretenir la motivation des correspondants à tenir à jour le blog, comme une émulation entre LéA avec un système de récompenses prenant par exemple la forme d'une reconnaissance publique lors des rencontres nationales, pour les projets qui ont le plus écrit sur le blog collectif, ou qui ont proposé les présentations les plus originales, etc. Les acteurs des LéA eux-mêmes pourraient voter pour des finalistes identifiés par le réseau, afin d'encourager les visites sur les billets écrits par les autres contributeurs. Le fait de prendre conscience que les billets sont lus permettrait également de donner du sens à l'effort fourni par les contributeurs et participerait à l'envie de présenter le LéA davantage, participant ainsi également aux constructions des identités individuelles des projets et donc à l'identité collective du réseau.



Enfin, l'étude d'usage du compte *Twitter* montre que le réseau est connu des acteurs de l'éducation à un niveau individuel mais il pourrait davantage interagir avec les institutions nationales et internationales, ainsi que les laboratoires de recherche afin que son action soit mieux valorisée. L'audience pourrait être étendue sur *Twitter* en s'abonnant aux comptes de certains laboratoires de recherche, des ESPE, des institutions de l'éducation nationales et internationales, et d'enseignants et chercheurs très actifs et bénéficiant d'une forte audience. *Twitter* est en effet, un réseau social idéal pour mettre en relation des interlocuteurs qui n'ont pas encore connaissance du réseau des LéA, par l'intermédiaire de contacts ou d'intérêts communs.

Texte complet : Vincent. C. (2018). *LéA et réseau des LéA : faciliter et valoriser les recherches collaboratives. Bilan des LéA 2016-2017*. Institut français de l'Éducation.